

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 Avril 2021

CO 241 DE

Nombre de Conseillers

En exercice : ..94

Présents : ..71

Votants : ..79

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), LECOQ Yves, PETIGNY Loïc, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, HENARD Stéphane, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, BAHM Catherine, CHAILLON Roland, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mickaël, SUSSOT Florence, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOLET Serge, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROMANET Claude à DOS SANTOS Laetitia, MONTEVECCHIO Patrick à HENARD Stéphane, BOHEME Catherine à CETRE Michel, RIGOLET Serge à VILLALONGA Patrice, BEAUPOIL Jean Luc à BAUD Jean Baptiste

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette, ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile

Étaient Excusés : VIONNET André, RENAUD Jean Marie, MAIRE Serge, LANIESSE Michel, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, BERNARD René, DORBON Henri,

Étaient absents : FRANCONY Michel, BRENIAUX Denis, CARDOT Audrey, DUQUET Jean Pierre, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, JOURD'HUI André,

Secrétaire de séance : Bernard LAUBIER

Convocation faite le : 30 Mars 2021

Objet : Subvention à la Mutualité Française Jura pour la gestion et l'animation des RAM d'Arbois et Salins

La CCCAPS compte 3 Relais Parents / Assistantes Maternelles (RAM ou RAMI = RAM Itinérant). Ce sont des services petite enfance neutres qui offrent un accueil personnalisé, d'information, de ressource, d'animation et d'échanges.

Le RAMI de Poligny est géré par la CCAPS, tandis que les RAM de Salins et Arbois sont gérés par la Mutualité Française Jura. Les missions des 3 services sont identiques.

Pour les parents :

- Accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil
- Soutien administratif dans les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile,
- Accompagnement dans la relation avec leur salarié
- Lieu de soutien à la parentalité

Pour les assistantes maternelles et gardes à domicile :

- Information sur les réglementations et sur les aspects administratifs de leur profession
- Lieu de professionnalisation par des échanges avec les autres collègues, des formations, des réunions, des ateliers
- Accompagnement dans les relations avec l'employeur et dans l'accueil des enfants
- Diffusion de la disponibilité des professionnelles
- Lieu d'animation et d'échanges

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 Avril 2021
CO 241 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Subvention à la Mutualité Française Jura pour la gestion et l'animation des RAM d'Arbois et Salins

Pour tous :

- Lieu de ressource sur le thème de l'enfance (réunions d'information tout public, diffusion de documentation, prêt de livres...)
- Location de matériel de puériculture et service de prêt de jeux
- Des sorties, des moments ponctuels d'animation, des événements festifs jeune public...

Pour les enfants :

- Lieu d'éveil et de socialisation adapté à l'accueil des tout-petits (temps de jeux hebdomadaires pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile)

Le RAM de Salins est ouvert à raison de 0,5 ETP par semaine. Le RAM d'Arbois est ouvert à 0,80 ETP par semaine.

A compter de 2021, avec la mise en place de convention territoriale globale avec la CAF (CTG), la subvention d'ingénierie versée auparavant à la communauté de communes dans le cadre du contrat enfance jeunesse, sera désormais versée directement au gestionnaire des RAM, soit à la Mutualité Française.

Le montant de la participation financière de la collectivité pour 2021 s'entend déduction faite de ces aides financières prévisionnelles de la CAF.

Le budget de fonctionnement proposé en 2021 pour chacun des RAM est le suivant :

Arbois (0,80 ETP)	50 777 €	CCAPS 15 455 €
Salins (0,50 ETP)	43 478 €	CCAPS 17 048 €

Sous réserve de l'avis favorable de la commission enfance du 25 mars 2021, la contribution financière de la CCAPS pour le fonctionnement des deux RAM d'Arbois et Salins s'élèvera donc à 32 503 € en 2021.

Le Conseil communautaire ?

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ VALIDE le versement d'une subvention de 32 503 € à la Mutualité Française Jura pour le fonctionnement des RAM d'Arbois et Salins en 2021

2/ AUTORISE le Président à signer l'avenant 2021 à la convention d'objectifs et de moyens de 3 ans signée le 25/02/2020 avec la Mutualité Française pour la gestion des RAM d'Arbois et Salins-les-B

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président
Dominique BONNET

